



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-38230>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-38230**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Sénat - DAPJ

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Restauration des couvertures et charpentes de l'hôtel du Petit-Luxembourg Ouest

Description : La présente consultation a pour objet la réalisation de travaux de restauration des couvertures et charpentes de l'hôtel du Petit Luxembourg Ouest, sis 17 rue de Vaugirard à Paris VIe.

Identifiant de la procédure : 5e08ae21-85bc-473e-a3fa-7d04e7afc695

Identifiant interne : SENAT-DAPJ_2026_003

Type de procédure : Restreinte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le présent marché est passé selon la procédure d'appel d'offres restreint, conformément aux articles L. 2124-2, R. 2124-2 (2°), R. 2142-15 à R. 2142-18 et R. 2161-6 à R. 2161-11 du code de la commande publique pour les lots n° 1, 2, 3, 4 et 7. Le marché est passé selon la procédure adaptée en vertu des articles R. 2123-1 (2°), R. 2123 4 et R. 2123-5 du code de la commande publique, pour les lots n° 5, 6 et 8. Le nombre de candidats admis à présenter une offre est également limité pour ces trois lots, conformément à l'article R. 2142-15 du même code. Conformément à l'article 5.11.1 du CCAP, les fonctions d'encadrement (chargé d'affaires, chef de chantier) ne peuvent pas être sous-traitées. La durée du marché et les délais d'exécution sont ceux stipulés à l'article 1.6 du cahier des clauses administratives particulières. Les prestations s'exécutent à l'Hôtel du Petit Luxembourg, 17 rue de Vaugirard, Paris VI. Les prestations sont rémunérées à prix global et forfaitaire s'agissant des lots n° 1, 4 et 5. Les prestations sont rémunérées à prix mixtes s'agissant des lots n° 2, 3, 6, 7 et 8. Pour ces lots, le marché comporte en effet : - d'une part, des prestations rémunérées à prix global et

forfaitaire ; - d'autre part, des prestations rémunérées à prix unitaires sur la base d'un bordereau de prix unitaires (BPU) et s'exécutant par l'émission de bons de commande. Le montant des prestations rémunérées à prix unitaires est plafonné conformément aux montants indiqués à l'article 3.1 du CCAP. Le délai de validité des offres est fixé à 150 jours à compter de la date limite de remise des offres. En application des articles R. 2142-15 à R. 2142-17 du code de la commande publique, le nombre de candidats admis à soumissionner sera limité à cinq, pour chacun des lots. Si le nombre de candidats restants est supérieur à cinq, les candidats admis à soumissionner seront sélectionnés au regard des critères suivants : - capacités économiques et financières : 30 %, appréciées sur la base du chiffre d'affaires des trois dernières années (chiffre d'affaires global d'une part et chiffre d'affaires spécifique aux prestations similaires au présent marché d'autre part), du bilan comptable des trois dernières années (il sera tenu compte du ratio de solvabilité, du ratio de liquidité générale, du ratio d'endettement, de la capacité d'autofinancement et de l'évolution de ces indicateurs sur les trois derniers exercices) ou de tout autre élément probant ; - moyens humains et techniques de l'entreprise : 30 %, appréciés sur la base des qualifications professionnelles de l'entreprise, de l'expérience et des qualifications professionnelles de son personnel ainsi que de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont elle dispose, eu égard à l'objet du marché ; - références de l'entreprise : 40 %, particulièrement celles portant sur des prestations similaires à celles du présent marché, d'un volume comparable, en monument historique et en site occupé. En application de l'article R. 2144-8 du code de la commande publique, les candidats sélectionnés au regard de ces critères seront invités par le Sénat, via le profil d'acheteur, à présenter une offre dans le délai précisé dans ladite lettre d'invitation à soumissionner. Conformément aux articles R. 2161-7 et R. 2161-8 du code de la commande publique, ce délai ne pourra être inférieur à vingt-cinq jours pour les lots passés selon une procédure d'appel d'offres restreint. S'agissant des lots n° 1, 2, 3, 4 et 7, en application de l'article R. 2161-11 du code de la commande publique, il pourra être demandé à certains soumissionnaires de préciser la teneur de leur offre. Dans ce cadre, ils pourront être auditionnés, dans les locaux de la Direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins ou par visioconférence, ou sollicités par écrit via la plateforme PLACE. Cette procédure ne donnera pas lieu à négociation. S'agissant des lots n° 5, 6 et 8, conformément aux articles R. 2123-4 à R. 2123-7 du même code, le ou les candidats ayant présenté la ou les offres les plus intéressantes pourront être invités à négocier. Dans le cadre de cette négociation, les candidats pourront être interrogés par écrit, via la plateforme de dématérialisation des marchés publics du Sénat ; ils pourront également être auditionnés, en présentiel ou par visio-conférence. La négociation pourra se dérouler en phases successives, à l'issue desquelles les candidats les moins bien placés, au regard des critères mentionnés ci-dessus, pourront être éliminés. Le Sénat se réserve cependant la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. La visite du site est fortement recommandée. À l'issue de la visite, une attestation sera délivrée. Une seule visite par candidat est autorisée, avec trois représentants de l'entreprise au maximum. Il est fortement recommandé que soit présent le chef de projet présumé. Les candidats souhaitant visiter le site sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au 01 42 34 22 10 au plus tard cinq jours calendaires avant la date limite de remise des offres, puis à confirmer l'identité des participants par courriel à marches-apj@senat.fr.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45261210 Travaux de couverture

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les motifs d'exclusion sont la fraude, la corruption et les cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique. Les candidats doivent justifier qu'ils disposent des capacités économiques et financières nécessaires à l'exécution du marché. À cette fin, les éléments financiers transmis doivent permettre de démontrer que le candidat dispose d'une situation financière (appréciée, notamment, sur la base du ratio de solvabilité, du ratio de liquidité générale, du ratio d'endettement, de la capacité d'autofinancement, du chiffre d'affaires et de leur évolution sur les trois derniers exercices, ou sur la base de tout autre élément probant) de nature à prévenir tout risque de défaillance en cours d'opération. En tout état de cause, les candidats doivent justifier d'un chiffre d'affaires annuel égal à au moins une fois et demie le montant du lot, en application de l'article R. 2142-7 du code de la commande publique. Les candidats doivent également justifier disposer des assurances requises au cahier des clauses administratives particulières. Les candidats doivent justifier qu'ils disposent des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché. La détention des certificats professionnels listés à l'article 5.2 du règlement de la consultation constitue pour chaque lot un niveau minimal de capacité au sens de l'article R. 2142-2 du code de la commande publique. Tout autre moyen de preuve équivalent des capacités techniques et professionnelles des candidats, notamment tout certificat équivalent d'organisme établi dans un autre État membre de l'Union européenne, sera néanmoins admis. Conformément à l'article R. 2142-3 du code de la commande publique, les candidats peuvent avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens qui les unissent. Les conditions d'acceptation et d'agrément des conditions de paiement des sous-traitants éventuels sont fixées au cahier des clauses administratives particulières. Le soumissionnaire produira un dossier de candidature comprenant les pièces précisées ci-dessous. Il est souligné qu'au stade de la candidature, les candidats sont invités à ne produire que les seuls documents requis au titre de cette première phase :

- 1) La lettre de candidature et d'habilitation du candidat : imprimé DC1, dûment complété et comportant une adresse électronique valide à laquelle pourra être envoyée toute correspondance relative à la présente consultation. En cas de candidatures groupées, une seule lettre de candidature sera établie pour l'ensemble du groupement ; elle sera renseignée et signée par tous les membres du groupement ; elle précisera la nature du groupement et désignera un mandataire.
- 2) La déclaration du candidat : imprimé DC2, dûment complété et accompagné, si le candidat est en redressement judiciaire, de la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, justifiant qu'il a été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.
- 3) Si elle ne figure pas dans le DC1, une déclaration sur l'honneur, dûment signée, justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.
- 4) Une déclaration sur l'honneur, dûment signée, justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus par le règlement (UE) n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (UE) n°833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (modèle indicatif disponible en annexe du règlement de consultation).
- 5) S'ils ne figurent pas dans le DC2, le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux prestations faisant l'objet de la catégorie concernée réalisés par l'entreprise au cours des trois derniers exercices disponibles.
- 6) Le bilan comptable des trois derniers exercices, sauf dans le cas où le candidat est un opérateur économique non tenu à l'établissement d'un bilan en vertu de la loi ;
- 7) Une preuve d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité (responsabilité civile et décennale).
- 8) Une plaquette de présentation générale de l'entreprise indiquant notamment les références générales et les effectifs moyens annuels du candidat pour les trois dernières années, ainsi qu'un organigramme.
- 9) Les références

de l'entreprise pour des prestations comparables à celles faisant l'objet du présent marché, notamment en site occupé et dans un environnement patrimonial comparable. Ces références doivent être datées, précises, chiffrées et vérifiables (identification du site, coordonnées d'un correspondant, date de réalisation et descriptif). 10) Les certificats de qualification professionnelle suivants ou tout autre moyen de preuve équivalent des capacités techniques et professionnelles du candidat : - Lot 1 (Installations de chantier) : QUALIBAT 1413 – Échafaudage (technicité supérieure) et QUALIBAT 1443 – Étalement ; - Lot 2 (Maçonnerie, Pierre de taille, Sculpture) : QUALIBAT 2194 – Restauration pierre de taille et maçonnerie des monuments historiques ; - Lot 3 (Charpentes bois) : QUALIBAT 1522 – Traitement curatif et préventif contre les insectes à larves xylophages, QUALIBAT 1532 – Traitement curatif et préventif contre les champignons lignivores, dont le mûrle, QUALIBAT 2313 – Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (technicité supérieure) et QUALIBAT 2393 – Restauration de charpente des monuments historiques ; - Lot 4 (Couvertures) : QUALIBAT 3143 – Fenêtres de toit en pente, QUALIBAT 3154 – Paratonnerres et QUALIBAT 3194 – Couverture des monuments historiques ; - Lot 5 (Menuiserie extérieure) : QUALIBAT 3552 – Fabrication et pose de menuiseries extérieures en bois (technicité confirmée) et QUALIBAT 4393 – Restauration des menuiseries des monuments historiques ; - Lot 6 (Dépollution) : QUALIBAT 1161 – Travaux de curage et QUALIBAT 1552 – Traitement de l'amiante ; - Lot 7 (Second œuvre) : QUALIBAT 4113 – Plâtrerie (technicité supérieure), QUALIBAT 4133 – Plaques de plâtre (technicité supérieure), QUALIBAT 4312 – Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois, QUALIBAT 4323 – Fabrication et pose de menuiserie intérieure bois (technicité confirmée), QUALIBAT 6112 – Peinture ou ravalement, QUALIBAT 6212 – Revêtement textiles en lés, QUALIBAT 6311 – Carrelages – Revêtements (technicité courante), QUALIBAT 6511 – Fourniture et pose de staff et QUALIBAT 6512 – Travaux de staff ; - Lot 8 (Fluides) : QUALIBAT 5111 – Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000m² et QUALIFELEC – « Installations électriques moyen gros tertiaire industrie (MGTI) » – mentions études (ET) et autocontrôle (ATC) ; 11) Tout document permettant d'apprécier les capacités économiques et financières ainsi que les capacités techniques et professionnelles du candidat. Les candidatures seront examinées au regard des capacités économiques et financières ainsi que des capacités techniques et professionnelles des candidats, appréciées au vu des renseignements demandés à l'article 5.2 du règlement de la consultation. Les candidats ne présentant pas, au vu des renseignements fournis, les capacités requises pour exécuter le marché pourront être invités à compléter leur dossier de candidature à la demande de la Direction de l'Architecture, du Patrimoine et des Jardins du Sénat. Les candidats ne disposant pas des capacités requises pour l'exécution du marché, notamment du niveau minimal de capacités techniques et professionnelles fixé à l'article 4.2.3 du règlement de la consultation, seront éliminés. Seuls les candidats admis à présenter une offre au terme de la phase de sélection des candidatures devront produire les documents exigés au titre de cette phase et décrits à l'article 5.3 du règlement de la consultation, dans le délai qui sera précisé dans la lettre d'invitation à soumissionner transmise par le Sénat dans les conditions prévues à l'article 8.2 du même règlement. À titre indicatif et prévisionnel, la lettre d'invitation à soumissionner sera adressée aux candidats sélectionnés, exclusivement via la plateforme PLACE, en juillet 2026, en vue d'une remise des offres, toujours à titre indicatif et prévisionnel, en août 2026. Le nombre de candidats qui seront admis, en application des articles R. 2142-15 à R. 2142-18 du code de la commande publique, à présenter une offre, est déterminé à l'article 8.1 du règlement de la consultation. Le soumissionnaire produira les pièces suivantes : 1) l'acte d'engagement (AE) dûment complété ; 2) la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), obligatoirement établie à partir du cadre joint au dossier de consultation, et, pour les candidats aux lots nos 2, 3, 6, 7 et 8, le bordereau de prix unitaires, l'un et l'autre à remettre au format .xls ; 3) un mémoire technique ; 4) l'

attestation de visite, le cas échéant ; 5) le cas échéant, toute information utile à l'appréciation de son offre précisant les dispositions et moyens qu'il se propose de prendre pour l'exécution du marché. Les soumissions ne doivent comporter aucune condition ni réserve, sous peine de rejet.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 8

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 8

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Installations de chantier

Description : Installations de chantier

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45262100 Travaux d'installation d'échafaudages

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262120 Travaux de montage d'échafaudages

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 21 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Chaque lot du marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants (plus de détails figurent à l'article 8.2 du règlement de la consultation) : - prix : 40 % ; - valeur technique :

60 %, évaluée au regard des sous-critères suivants : o méthodologie d'exécution du chantier 40 % de la valeur technique) ; o moyens humains et matériels (30 % de la valeur technique) ; o moyens envisagés pour tenir compte des contraintes calendaires et d'organisation mentionnées dans le CCAP (15 % de la valeur technique) ; o impact environnemental (15 % de la valeur technique).

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 11/05/2026 à 11:00

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 18/05/2026 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Délai de référé précontractuel : 11 jours #
délai de référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution #
délai de pleine juridiction : 2 mois # délai de recours pour excès de pouvoir : 2 mois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Maçonnerie, Pierre de taille, Sculpture

Description : Maçonnerie, Pierre de taille, Sculpture

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45262510 Maçonnerie de pierres

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262512 Maçonnerie de pierres de taille

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45262511 Taille de pierres

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 21 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Chaque lot du marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants (plus de détails figurent à l'article 8.2 du règlement de la consultation) : - prix : 40 % ; - valeur technique : 60 %, évaluée au regard des sous-critères suivants : o méthodologie d'exécution du chantier 40 % de la valeur technique) ; o moyens humains et matériels (30 % de la valeur technique) ; o moyens envisagés pour tenir compte des contraintes calendaires et d'organisation mentionnées dans le CCAP (15 % de la valeur technique) ; o impact environnemental (15 % de la valeur technique).

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 11/05/2026 à 11:00

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 18/05/2026 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Délai de référé précontractuel : 11 jours #
délai de référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution #
délai de pleine juridiction : 2 mois # délai de recours pour excès de pouvoir : 2 mois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Charpentes bois

Description : Charpentes bois

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45261000 Travaux de charpente et de couverture et travaux connexes

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261100 Travaux de charpente

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 21 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Chaque lot du marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants (plus de détails figurent à l'article 8.2 du règlement de la consultation) : - prix : 40 % ; - valeur technique : 60 %, évaluée au regard des sous-critères suivants : o méthodologie d'exécution du chantier 40 % de la valeur technique) ; o moyens humains et matériels (30 % de la valeur technique) ; o moyens envisagés pour tenir compte des contraintes calendaires et d'organisation mentionnées dans le CCAP (15 % de la valeur technique) ; o impact environnemental (15 % de la valeur technique).

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 11/05/2026 à 11:00

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 18/05/2026 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Délai de référé précontractuel : 11 jours #
délai de référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution #
délai de pleine juridiction : 2 mois # délai de recours pour excès de pouvoir : 2 mois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Couvertures

Description : Couvertures

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45261210 Travaux de couverture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45261212 Travaux de couverture en ardoises

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 21 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Chaque lot du marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants (plus de détails figurent à l'article 8.2 du règlement de la consultation) : - prix : 40 % ; - valeur technique : 60 %, évaluée au regard des sous-critères suivants : o méthodologie d'exécution du chantier 40 % de la valeur technique) ; o moyens humains et matériels (30 % de la valeur technique) ; o moyens envisagés pour tenir compte des contraintes calendaires et d'organisation mentionnées dans le CCAP (15 % de la valeur technique) ; o impact environnemental (15 % de la valeur technique).

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 11/05/2026 à 11:00

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 18/05/2026 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Délai de référé précontractuel : 11 jours #
délai de référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution #
délai de pleine juridiction : 2 mois # délai de recours pour excès de pouvoir : 2 mois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Menuiseries extérieures

Description : Menuiseries extérieures

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45420000 Travaux de menuiserie et de charpenterie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 21 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Chaque lot du marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants (plus de détails figurent à l'article 8.2 du règlement de la consultation) : - prix : 40 % ; - valeur technique : 60 %, évaluée au regard des sous-critères suivants : o méthodologie d'exécution du chantier 40 % de la valeur technique) ; o moyens humains et matériels (30 % de la valeur technique) ; o moyens envisagés pour tenir compte des contraintes calendaires et d'organisation mentionnées dans le CCAP (15 % de la valeur technique) ; o impact environnemental (15 % de la valeur technique).

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 11/05/2026 à 11:00

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 18/05/2026 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Délai de référé précontractuel : 11 jours #
délai de référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution #
délai de pleine juridiction : 2 mois # délai de recours pour excès de pouvoir : 2 mois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Dépollution

Description : Dépollution

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45262660 Travaux de désamiantage

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 21 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Chaque lot du marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants (plus de détails figurent à l'article 8.2 du règlement de la consultation) : - prix : 40 % ; - valeur technique : 60 %, évaluée au regard des sous-critères suivants : o méthodologie d'exécution du chantier 40 % de la valeur technique) ; o moyens humains et matériels (30 % de la valeur technique) ; o moyens envisagés pour tenir compte des contraintes calendaires et d'organisation mentionnées dans le CCAP (15 % de la valeur technique) ; o impact environnemental (15 % de la valeur technique).

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 11/05/2026 à 11:00

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 18/05/2026 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Délai de référé précontractuel : 11 jours #
délai de référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution #
délai de pleine juridiction : 2 mois # délai de recours pour excès de pouvoir : 2 mois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Second œuvre

Description : Second œuvre

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45430000 Revêtement de sols et de murs

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45410000 Travaux de plâtrerie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 21 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Chaque lot du marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants (plus de détails figurent à l'article 8.2 du règlement de la consultation) : - prix : 40 % ; - valeur technique : 60 %, évaluée au regard des sous-critères suivants : o méthodologie d'exécution du chantier 40 % de la valeur technique) ; o moyens humains et matériels (30 % de la valeur technique) ; o moyens envisagés pour tenir compte des contraintes calendaires et d'organisation mentionnées dans le CCAP (15 % de la valeur technique) ; o impact environnemental (15 % de la valeur technique).

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 11/05/2026 à 11:00

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 18/05/2026 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Délai de référé précontractuel : 11 jours #
délai de référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution #
délai de pleine juridiction : 2 mois # délai de recours pour excès de pouvoir : 2 mois

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Fluides

Description : Fluides

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45310000 Travaux d'équipement électrique

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 21 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Chaque lot du marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères suivants (plus de détails figurent à l'article 8.2 du règlement de la consultation) : - prix : 40 % ; - valeur technique : 60 %, évaluée au regard des sous-critères suivants : o méthodologie d'exécution du chantier 40 % de la valeur technique) ; o moyens humains et matériels (30 % de la valeur technique) ; o moyens envisagés pour tenir compte des contraintes calendaires et d'organisation mentionnées dans le CCAP (15 % de la valeur technique) ; o impact environnemental (15 % de la valeur technique).

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 11/05/2026 à 11:00

Adresse des documents de marché : www.marches-publics.gouv.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-publics.gouv.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 18/05/2026 à 11:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Délai de référé précontractuel : 11 jours #
délai de référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution #
délai de pleine juridiction : 2 mois # délai de recours pour excès de pouvoir : 2 mois

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Sénat - DAPJ

Numéro d'enregistrement : 11000002300017

Adresse postale : 15 rue de Vaugirard

Ville : PARIS

Code postal : 75006

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : marches-apj@senat.fr

Téléphone : 0142342210

Profil de l'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33144594400

Adresse internet : <https://www.paris.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f0ad3984-ca0c-4b2b-b554-e53344843912 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/04/2026 à 11:05

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/04/2026